



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027
TENU LE 11 NOVEMBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le 11 novembre deux mille vingt-quatre, au 94, rue de l'Église, à 19h15, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Madame Manon Cadieux, messieurs Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette et Éric Lévesque, tous conseillers, et formant la majorité du conseil.

Étaient également présentes : Madame Joanie Leboeuf, directrice générale et greffière-trésorière.

**POINT 1
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19h15, le maire ouvre l'assemblée

**POINT 2
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture de l'ordre de jour
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Dépôt du Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 ;
- 5- Levée de l'assemblée

24-11-268

**POINT 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Manon Cadieux
Et résolu à la majorité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis

ADOPTÉE

POINT 4
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Michel doit, chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents (PTI);

ATTENDU QUE la programmation des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Mont-Saint-Michel vise à :

- Lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont elle dispose;
- Lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- Lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

	2025	2026	2027
Infrastructures de voirie			
Rang 2 Sud fossé et recharge	10 000 \$		
Rang 2 Nord fossé et recharge	10 000 \$		
Rang 3 fossé et recharge		10 000 \$	
Rang 4 fossé et recharge		590 000 \$	
Rang 1 moreau fossé et recharge			10 000 \$
Montée prudhomme fossée et recharge			10 000 \$
Asphaltage 1ere rue	10 000 \$		
Asphaltage Rang 1 moreau	5 000 \$		
Infrastructures d'aqueduc			
Changement système informatique	20 000 \$	- \$	- \$
Loisirs, culture et vie communautaire			
Sentier pédestre	- \$	20 000 \$	- \$
Rafranchissement du terrain de tennis	- \$	- \$	50 000 \$
Réfection du mobilier des parcs	- \$	5 000 \$	5 000 \$
Véhicules – Machinerie – Équipements			
Divers	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Sécurité publique et incendie			
Achat d'un camion incendie	25 000 \$		
Équipements incendie divers		10 000 \$	
Lacs, cours d'eau et environnement			
Barrière électronique		35 000 \$	
Immeuble et équipements municipaux			
Système de chauffage - Hôtel de ville			76 000 \$
TOTAL :	85 000 \$	675 000 \$	156 000 \$

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
 Et résolu à la majorité du conseil que :

Le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 soit et est adopté, conformément à l'article 953.1 du Code municipal fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

24-11-270

POINT 5
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à la majorité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 19h20

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

JOANIE LEBOEUF
Directrice générale

Je, André-Marcel Évéquoz, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ